prendre les nom, prénoms et qualités de l'agent et d'exiger la présentation et la lecture à haute voix du mandat en vertu duquel il se présente.

—o—

Nous avons soulevé une très intéressante question au sujet des objets donnés aux fabriques. S'il n'y a pas eu approbation gouvernementale, avons-nous dit, la donation n'est pas en règle; le don peut être retiré ou du moins d'expresses réserves doivent être faites.

On a répondu : Il y a eu acceptation provisoire qui suffit en vertu de la loi du 4 février 1901. Mais cette loi elle-même mentionne qu'elle n'est pas applicable aux établissements publics du culte.

Nous maintenons donoce que nous avions dit, et — jusqu'à preuve du contraire — nous estimons qu'on ne peut considérer comme valablemnnt *donnés* les objets pour lesquels il n'y a pas eu l'approbation légale, sauf le cas de prescription.

F.

Lettre de Mgr l'évêque de Soissons

Mgr Deramecourt écrit nn *Siècle :*

Soissons, la 28 décembre 1905.

Monsieur,

Il vous a plu, avant-hier, pour célébrer la Saint-Etienne, de lapider un évêque. C'était mon tour.

En signant d'un titre de doyen qui n'o pas de nom, vous avez incriminé tons les doyens qui en ont un. Ce sont des hommes qui savent se défendre, à moins qu'ils nn méprisent leur pseudo-collègue.

Donc, vous avez élevé sur mon nom une pile de mensonges. Je me contente d'avancer le pied pour la faire cronler.

Vous dites que j'ai été ordonné prêtre avec M. Sueur : 1er *mensonge*.

Que j'avais une soutane épiscopale avant ma nomination : 2e *mensonge*.

Apportez donc la note du tailleur avec le date.

Que le cardinal de Rennes nn voulnt pas se déranger pour mon sacre. C'est lui qui m'a sacré : 3e *mensonge*.

Celui-ci est un gros mensonge.

Que j'ai eu pour consécrateur nn évêque *in partibus*. Non, puisque c'était le cardinal de Rennes : 4e *mensonge*.

Que j'ai commis une hérésie archéologique en m'appelant évêqun dn Saint-Quentin : 5e *mensonge*. Jn n'ni pas pris ce titre, c'est un Bref de Romn qui me l'a conféré, et l'on peut soutenir qu'il y a eu des évêques de Saint-Quentin.

Que jn ne suin nllé à Rome qu'nne fois : 6e *mensonge*. J'y euis nllé quatre fois : deux fois avant, deux fois après mon arrivée à Soissons. Je n'y ai jemais été appelé.

Que je ne suis pas sympathique à Pie X ni nu Vntican : 7e *mensonge*, et le plus groa. J'ni des témoignages péremptoires du contraire.

Restons-en là. Sept mensonges, c'est autant que de péchés capitaux.

A. V.,
évêque de Soissons.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis, ce metin, à l'Elysée, sous la préaidence de M. Loubet.

MM. Chumié, Merlou nt Geuthier n'assistaient pas à in délibération, qui a été exclusivement consacrée à l'expéditiou des affaires courantes.

Les mensonges des antimilitaristes

On écrit du canton de Sancergues au *Journal de Sancerre :*

Les journaux de Paris racontent qu'su cours du procès intenté à ceux qui veulent » planter le drapeau de le France dans in lumier », le citoyen Veudiet, secrétaire de la Fédération des bûcherons de France, aurait fait les déclarations suivantes :

« Mes mandnuts sont absolument d'accord avec les signstaires de l'affiche antimilitariste... En cas du guerre, les 35 000 bûchnrous affiliés à notre Fédération nn *marcheront pas contre leurs camarades d'Allemagne...* Nous considérons que le devoir des troupiers serait de rester l'arma an pied, sans feiro fnn ».

Bûcherous affiliés aux Syndicnts du département dn Cher, nous donnons au citoyen Veuillet le démenti le pins formel, au nom de la grande majorité ds nos camarades : fils et héritiers des sentiments des valeureux mobiles du Cher qui ont, en 1870, mérité d'être classés au premier rang des défenseurs de le patrie, nous ferions tout notre devoir nous snssi, si la guerre éclatait; et nous mettons le citoyen Veuillat an défi ds prouver qu'il a reçn mandat de prononcer ces paroles impies.

Un groupe de bûcherons du canton de Sencergues.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Bouches-du-Rhône. — Le « bloc » départemental n désigné MM. Flaisclères et Michel comme ses candidats.

Haute-Garonne. — M. François Rougé, de Muret, pose sa candidature républicaine libérale.

M. Gase, maire de Muret, se déclare également candidnt.

Gironde. — L'Union des républicaine libéraux et progressistes adresse aux délégués sénatorinux un appel nn faveur dn sea candidats, MM. de Lur-Saluces, Duraud-Dégrange, Chnbrely, Blancby et Beaumartin :

Le pays souffre dn ralentissemnat général des affaires. Notre région est particulièrement éprouvée, surtout par la mévnnte des vins auxquels ce gouvernement, pins préoccupé de mauvaise politique que d'affaires, n'e pas assuré la protection qu'ils méritalent; pour lesquels il n'a pas su créer des débouchés suffisants, par in conclusion dn traites de commerce essgement stablis, alors qu'au contraire il tolérait, à leur détriment, una propagande déloyain au profit des vins d'Algérie ! !

Ajontez à cela l'insécurité résultant de l'agitation permanente, perfidement entretenun dans les centres industriels, commerciaux et agricoles par des organisnteurs dn grève, auxquels ce gouvernetaent a prodigué ses sympathies et ses coupables complaisances.

Ce n'est point tout ! A cette longue et triste énumération, ajoutez le déchatnement des passions religieuses, le vote de cette loi spoliatrice nt tyrannique, le « séparation des Eglises et de l'Etat », sur lequelln on a refusé de consulter le pays, et notamment vous, représentants des communes, dont le résultat le plus clair sero, aprés avoir violenté vos consciences, d'ajonter aux impôts déjà écrasants des charges nouvelles, si du moins vous vouiez conserver, pour vons et les vôtres, la foi des anecres.

Tel est, Messieurs, in résultat de la politiqun à laquelle vos sénateurs sortants, la plupart élus grâce à leurs déclarations libérales nt modérées, nnt eu la faiblesse de s'associer, s'empressant, dès lenr arrivés sn Parlement, de se soumettre au joug avdissant des jacobins et des révolutionnaires.

C'est avec confiance, Messieurs les électeurs, que nous adressons le plus pressant appel à tous ceux que demain preoccupe ! A vous tous républicains et liberoux, ds vous recueillir, de réflechir mûrement aax coaséquences d'un vote dont dépend l'avenir du pays et de le République !

De son côté M. de Lur-Saluces publie cette lettre :

Le bloc de ganche comprend les combistes et les socialistes. Les combistes ont soutenu le ministre du péril national et le ministre de la dsletion.

Le combisme fait cause communs avec le socialisme, qui, eu dire de M. Combes lui-même, à Grenoble, e ls collectivisme pour principe généraeur.

Les républicains libéroux progressistes représentent le loyalisme républicain, le regime de liberté complète, et de la liberté eu profit de tous.

" Nous ne faisons pas de politique confessionnelle commn les francs-maçons. La délation, les idées délétères et sangrennes dn l'internationalisma nt du pacifisme jusqu'à l'aplatissement nous révoltent.

Mes idées d'aujonrd'hui sont celles d'hier, seront celles de demain; quoi qu'il arrive, je reste un républicain constitutionnel-loyaliste; je veux que la démocratie s'organise; je veux que in gouvernement soit impartiel nt conciliant, mais qu'il nn cède jamais dnvant in désordre. J'ai in haine dn césarisme, nt le pire dn tous est celui des jacobins sectaires.

Je veux toujours pins de justice, plus de raison, pins d'instruction, plus dn développement dans les affeires.

Mes amis et moi ne demnndona que les voix des citoyens qui oat confiance en nous.

Notre drapeau est tricolore;
Nos cœurs sont français;
Nos esprits sont onverts à tous les progrès, nt notre cri de ralliemnnt est :
Vive in Francn !
Vive la République !

Haute-Loire. — MM. Charles Dupuy et Vissaguet, républicaiu modérés, adressent un dernier appel très éloquent nux délégués sénatoriaux :

Vonlez-vous, chers coucitoyens, revenir à in politique du » hloc », la politique à jamele néfaste des Combes, des Pelletan, des André, la politique de basse délation contre l'armée, dn inrbulente insubordination dnns les services meritimes, de désorganisallon dnns ls défense nctionale, de dénonciatione incessantes entre ine fonctionnoires et méme les simples citoyens; incideate sans importance, dit la porte-parole officieux de l'nn des candidats qui fut ici un soutien dévoué de cn gouvernement henreusemnnt disparu; défense républicainn, dit-on ailleurs, alors que le régime républicain n'avalt jamals été plus incontesté? Non, vous na le vondrez pas; vons an voudrez pas voir revenir an gonvereement M. Combes et les siens qui s'empresseraint binntôt dn forger de nonvelles entraves, non pas à in liberté de conscisnce intangibile nux pouvoirs bnmains, mais à la liberté des cultes qui en nst la légitime expansion, et cela avec nnn égaln insouciance de la paix roligieuse, de l'ordro social et de la liberté, sous le tutelle impérieuse des collectivistes.

Nous avons la confiente certitude que voua cerez avec nous pour ne pas séparer in République, la liberté et ln patrie.

Meuse. — Les trois sénnteurs sortants, MM. Develle, Boulanger et Polucaré, qui ont voté le séparatinn, adressent cette circnlaire aux délégués sénstoriaux :

Si nous avons voté, avec in gouvernement et l'immense majorité des deux Chambres, le séparation des Eglises et dn l'Etat, c'est parce qun la loi nouvelle, loin d'affecter vis-à-vie d'aucun culte la forme d'unn persécution, nst inspirée dans son ensembin d'un véritabin esprit de liberté.

Nous veillerons, dn reste, à ce que in loi sur la séparation soit appliquée dens l'esprit de justica et dn tolérance où nous l'evons votée; et nous espérons qu'en assurant la paix aux croyants comme aux incroyents, nlln déblnyere désormais des questions irritantes les débats parlementaires et laissera in chemp plus lihre à l'étude si urgente des réformes financières et socinles.

Les électeurs sénatorieux meusiens ne prendront pas le chnnge nux déclnrations patelines des trois sénetours qui so sont fnits en toute occasion les elliés des sectaires.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous lisons dens l'*Echo du Nord :*

Contrairement à ce qni a été dit hier dans le compte rendu d'una réunion électorale qui n eu lieu sans que beaucoup de républicains en aient été prévenus, M. Rose n'e nullement l'intention de ne pas solliciter le renonvellement de son mendat. La confiance que lui ont toujours montrée les électeurs et les témoigneges de sympathie qu'il n'e pas cessn dn recnvoir de ses conoitoyens lui font un devoir dn rester à son postn de combat, nt il est fermemeat résolu à ns pas l'abandonnnr.

Enfin, M. Rose est-il oui ou non candidat à Arres ? Nous espérons bien qu'il nous fixera lui-même.

FÉROCITÉ RADICALE

M. Aimond, ancien député dn » bloc » et de la 2e circonscription de Pontoise, obtint un jour contre M. Bentin, rédacteur nn chef dn ta radicale *Etoile de Seine-et-Oise*, une condamnation. M. Bentin aveit combattu M. Aimond, dont les idées politiques le dépeasalent; et puis il avait refusé d'insérer nne lettre de l'ex-député, qu'il jngeait injurieuse.

Or, l'nmnistin annnla ta condamnation; de sorte que M. Aimond demeura penaud, avnc sa rancune sur les bras.

Restalent les dommnges-intérêts nt les frais, pour lesquels l'énergique dépnté du « bloc » nxiges la contreinte par corps. Il est allé, luimémn, déposer 35 francs, montant du premier mois d'emprisonnement de M. Bentin.

Le rédacteur en chef de l'*Etoile de Seine-et-Oise* a dû, mercredi, se constituer prisonnier; la contrainte durera quntrn mois.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Le Comité général de l'Union des Syndicnts de in Seina e procédé, le nnit dernière, à l'élection des huit membres dn sa Commission exécutive, en remplacement dn ceux démissionneires.

81 organisations seulement nnt pris part en vote, sur 216 inscrites à l'Union. Les candidats ont obtenu une moyenne ds voix allaat de 27 à 51.

Si l'on considère qnn les membres dn le Commission exécutive élus en août dnrnier nvaient été nommés par 140 Syndicats avec nn nombre de 80 à 106 voix, nn peut constater qun, de plus nn plus, les organisations sérieuses semblent se désintéresser de l'agitation des révolutionnaires professioanels.

Dene cette même séance, l'Union des Syndicats a décidé de tenir un nonveau meeting de protestation contre les arrestations, à Amiens, de MM. Bousquet, secrétaire de la Fédération de l'alimentation, et Garnery, de la bijonterie.

On sait qu'un premier meeting à ce sujet n'aveit pn avoir lieu à la Bourse, M. de Selves eyant refusé le salle.

Le nouvenn meetiug eore lieu le 9 janvier an Palais du Travail, run de Belleville.

Comment on a revisé une liste électorale

Un lecteur zélé nous envole la touchente note euivante. Nous ta recommendons vivement à l'ttention de tous les bommes dévoués :

J'ai nntrepris moi-méme le trevsil de revision des listes électorales dans nnn circonscription formée du plusieurs communes : dans l'une de ces communes, renfermant 4 000 électeurs, j'al trouvé 500 nonis d'inconnus ou de morts; dsns une autre, de 3 400, j'en ai trouvé 810, et 900 dans une troisième de 4 500.

Sans doute, il fnut dépenser de l'argent et se donner du mal pour obtenir un résultat sérieux, mais si nous nn voulons pas consentir à quelqoes sacrifices, il ne nons est plus permis de noue plaindre de la situntion qui nous est faite, ni de prétendre qun l'honneur de Dieu et le salut ds in France nous tiennent à cœur.

Du temps et de l'argent, on en trouve toujours quand on le veut. Desire-t-on savoir comnment j'ai pu me procurer les 600 fraacs nécessaires eu travail indiqué plus haut? La recette est très simple et à la portée de tous ceux qui ont un peu de cœur. J'ai commencé par vider la petite boîte où je renfermais mes économies; la somma n'était pas bien grande, ce ma situation est assez modeste. Mes 350 francs furent bisntôt partis. Je me mis à quêter; je demandai à plusieurs personnes qui paraissaient très ardentes. Une seule répondit à mon appel, les autres ms donnèrent des... encouragements. Ju vendis alors les objets qui ne m'étaient pas absolument nécessaires, je me nourris de viande de cheval, je me privai le plus possible de chauffage et ainsi jo pervins à réunir la somme nécessaire. Cette méthode, je le repète, est à la portée de tous ceux qui ont un peu de cœur et je puis assurer en connaissance ds cause qu'elle na rend nullement malheureux.

L'amour de l'argent, l'amour du bien-être, du farniente, voilà ce qui nous tne.

Plusieurs comptent sur un miracle pour nous tirer de l'abime. Pauvres gens, ils se trompent lemnntablement! Nous sommes, nn général, trop égoïstes, trop lâchns, trop peu intéressants pour que le ciel s'occupe dn nous. Dieu vienne à notro secours quand nous l'aurons mérité, quand nous lui aurons prouvé par nos *actes* que ses intérêts nous sont chers.

Voici maintenent quelques renseignements pratiques ponr in revision des listes électorales.

1° Il feut : 1° se procuror le dernière liste parue à la meirie; prondre les noms, prénome, dates dn naissance, fonctions, adresses. Le maire est obligé de leisser faire ce trevail à tout citoyen électeur, alors même que celui-ci na voterait pas dans la commune. (Circul. minist. du 30 nov. 1884.)

2° Recopier cette liste eur des enveloppes, noms et adresses seulement.

3° Classer les enveloppes par rues et par numéros.

4° Lee feire porter à domicile en y adjoignant un tract ou un prospectus. Tontes les adresses fnnsses reviendront.

Une entre méthode, pins longue mnis beaucoup plus eûre, peut être employée. La vsici : Gn sn procure dn petites feuilles, formnt in-12, avec cet en-tête imprimé en assez gros caractères :

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Revision de la liste électorale

Run..... N°.....

On inscrit snr la même feuille tous les habitants dn in même mnison, dont les noms figurent sur in liste électorele, et on an présente chez les concierges. Ceux-ci s'empressent de regarder ce que l'on a dans le main. Ils nperçoivent les mots Egalité, Liberté, Fraternité. Aussitôt, ils sont saisis de respect et donaent tous les renseignemente que l'on désire. Il faut alors prendre note non seulement des noms à rayer, mais encore demander ceux des personaes susceptibles d'être inscrites. La comparaison que l'on établit ensuite entre les noms royés et les noms ajoutés permet de reconnaitre les simples changements d'adresse.

Le 15 janvier, la mairin doit présenter à le demands de tout électeur dn la circonscription les noms des personnes qu'elle se proposé de rotrancher ou d'ajouter. Un registre spécial est ouvert pour recevoir les réclamellons, nt le maire est obligé de donner nn récépissé pour checunn de celles qui lui sont faites par-écrit. (*Voir la brochure de M. Laya, 7, run Las-Cases, Paris.*)

G. M.

Comme dans la forêt

M. Gueusesset evait inventé un procès en revendication contre le liquidateur des Pères Eudistes, à l'effet d'être indnmnisé des sommes considérables qu'il avait dépensées lui-méme pour le construction d'une chapelle et d'un cercle sur le terrain de le Société civile Régnault, Dauphin, à Versailles.

Les *Annales de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées* rapportent que la 2e Chambre, eu lieu de lui faire justice, l'n condemné. Le jugement porte qun les immeubles revendiqués sont *présumés* evoir été construits par le Congrégation des Eudistes.

M. Gueusesset n beau nier, la Société civile n beau nier..... le 2e Chambre n'entend rien. L'attestation émanant de congréganistes est dépourvue de toute valeur, déclare-t-elle. Que la 2e Chambre dise donc quel est le témoignage qui aurait de la valeur, et pourquoi le témoignage d'un congréganiste a moins de valeur que celui d'une nutre personne? Qu'elle dise encore s'il est juste de se prévaloir d'une *présomption* pour mettre la main eur les bieus d'autrui.

C'est un droit qui est admis, il est vral, dans certaines forêts.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ANTILLES

M. Clémentel, ministre des Colonies, ve soumettre à le signetnre du président de la République un décret qui réunit, sous la même autorité ndministrctive, les trois colonies de la Gnyane française, de le Martinique et de ls Guadeloupe.

Chacune de ces colonies était edmiuistrée, jusqu'ici, par un gonverneur général.

Avec in nonvelle orgnnisation, elles seront placées sous les ordres d'un commissaire général, qui résidere à la Martinique, où seront centralisés tous les services. Cette réforme permettre de réaliser une économte d'une centaine dn mille francs par an sur le bndget colonini.

Il est qnestion de nommer à ce nouveau poete M. Louis Bonhoure, ancien gouverneur de le Côte des Somalis.

Le nombre des catholiques dans les pays anglo-saxons

Le *Catholic Directory*, qui paraît avec l'approbnticn collective des évêques de la Grande-Bretagne, publie dans son numéro du 1er janvier d'intéressauts reuseignements sur le mouvement catholique dans les provinces anglo-saxonnes.

Nous voyons tout d'abord que le nombre des catholiques, en Angleterre et dans le pays de Galles, s'élève à 5 millions et demi, soit à peu près in buitième partie de la population totale.

Le uombre des évêques qui, eu commencement de 1905 était dn 24, est monté à 26; celui des prêtres, de 3 794 à 3 939; celui des églises et chapelles, de 2 008 à 2013.

Le catholicisme compte dans ses rangs 41 pairs, 49 baronnets (soit un de plus qu'en 1905), 16 lords, 20 conseillers privés de la Couronne, 77 membres du Parlement (1 de plus qu'en 1905), 64 chevaliers (6 de moins qu'en 1905) et 16 numôniers militaires (3 de plus qu'en 1905).

Le nombre des catholiques suit uun progression sans cesse nscendante. Les chiffres de la population des écoles catholiques de Westminster sont significatifs à cet égard. Dans cet orchidiocèse, in fréquentation scolaire moyenne était dn 11112 en 1885-86; de 24 879 en 1895-96; de 27 966 en 1900-01 et de 32 167 eu 1904-05.

Le *Catholic Directory* nous apprend encore que, dans lout l'Empire Britannique, le nombre des catholiques est de 10 millions environ, dont 2 650 000 pour les possessions anglaises en Amérique.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LA CONFÉRENCE

L'attitude de l'Allemagne

On mende de Berlin à in *Gazette de Francfort :*

Au sujet dn in consultation dont on n parlé notre les commerçnnts intéressés au commercn merocain et MM. de Radowitz nt de Tettenbach on dit qne le gouvernement allemond n'est pas disposé à soumnttre à la conférence d'Algésiras d'autres points qne ceux que contient l'accord franco-allemand, mais qu'il soutiendra énergiquement le thèse du *statu quo* en matiero politique et commerciele.

Le délégué italien

Le marquis Visconti Venosta est nommé premier délégué du gouvernement italien à la conférence d'Algésiras.

L'ambassadeur, M. Silvestrelli, n reçu pour instructions de rester à Madrid ou sa présencs est nécessaire pour le reprise des négociations commerciales italo-espagnoles.

La presse italienne eccueille bien cette nomination. Elle était hostile eu choix de M. Silvestrelli qui a éprouvé des échecs lâcheux dans sa carrière diplomatique.

La Belgique

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 4 :

La Belgique participera à la conférence d'Algésiras, où elle sera représentée par M. Jocelins, son ministre à Madrid, nt par M. de Buisseret, son ministro à Tanger. Notre pays a, en affet, des intérêts importants engagés dans cette question : son commerce avec in Maroc occupe le quetrièmn rang parmi les Etats d'Europe.

Gn a dit que les plénipotentiaires belges soutiendraiint à Algésiras la diplomntin allemande.

Il n'sn sera rien, en ce sens que nos diplomates se borneront à défendre lee intérêts belges. Seulement, il faut bien le reconnaitre, ces intérêts trouvent lenr compte dans la politiqun allemnnda puisqun celle-ci prétend défendrn au Maroc le système dn in » porte ouverte ».

L.

Le sultan n'a pas encore accepté

Le *Temps* a publié hier soir une dépêche de Madrid où il est dit :

La seule puissance qui n'ait pas encore répondn à in communication dn gouvereement espagnol anuonçant la rénnion dn in conférence in 16 janvier nst in Meroc lui-même, mais on a liou de croire que le sultan acceptera.

Bien que plusieurs puisances fassent accompagner leurs représentants per des délégués adjoints, seuls les chefs de mission enront le droit dn voter sur les questions soumises à la conférence.

Rien n'est encore décidé sur l'ordre où les questione seront traitées ni eur le procédure des séeneces.

La conférencn nlle-même en décidera dans ses premières séances, nvant d'entrer dans le fond du débat. Le sous-secrétaire enx Affaires étrangères, M. Ojeda, n'accompegnero pes le duc d'Almodovar, parcn qu'il remptire lns fonctions de ministre intérimaire à Madrid durent la conférence, où le duc emmènera M. de Cologan, récemment représentant de l'Espagne à Tauger.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Albert Laurans, administrateur de la Banque des pays autrichiens. — Dr Terrer, ancien président du Conseil général du Rhône. — M. Dupont, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lille, vice-président du Conseil de l'Université. — Le prince Kujo, frère de la princesse héritière du Japon, à Tokio. — Le vice-amirel Togo, à Tokio. (Il ne s'egit pas du vainqueur de Tsou-Shima).

David d'Angers

Par les soins de la préfecture de la Seine, on a procédé aujourd'hui à une brève cérémonie commémorative destinée à évoquer le souvenir du plus grand statuaire du XIXe *siècle. Sur l'immeuble qui porte le n° 85 de la rue d'Assas, à l'angle de la rue de Rennes, a été apposée une plaque de marbre rappelant que David d'Angers est mort à cet endroit, le 5 janvier 1856.*

Les sculptures dites : « Saints de Solesmes »

Tous les amis des arts seront heureux d'apprendre que dans un sentiment de conservation, et répondant au vœu de la Commission aes monuments historiques, M. le comte de Bastard a, en sa qualité de président de la Société civile et immobilière de Saint-Pierre-de-Solesmes (Sarthe), déposé à la fin du mois dernier au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts une demande de classement, comme monuments historiques des sculptures dites « Saints de Solesmes », chefs-d'œuvre de l'art français.

ÉCHOS DE PARTOUT

Il est question de transporter le poste de ravitaillement des torpilleurs de Concarneau à l'embouchure de l'Odet, dans l'anse de Kergos. Ils y trouveront un bien meilleur mouillage.

M. Allou est nommé maire du VIIIe arrondissement de Paris, en remplacement de M. Beurdeley, décédé.

M. Juillard, chef adjoint du cabinet du ministre des Finances, est nommé sous préfet de Fontainebleau, par permutation avec M. Rondeau.

Sommières, où s'est passé le fait odieux que nous avons signalé, est dans la Vienne.

Concurrence italienne en Tunisie

Le 30 décembro, on e publié dans in *Tunisin française*, sous le signeture de M. de Carnières, in etupéfiante nouvelle que voici :

» Il y e queiqun temps, un capitaliste intelligent et patriots a créé un service de beteanx catre Tuais et le Sud. Aussitôt, mécoatente de cet effort français, le Compagnie Italienne, qui dessert le Sud, e réduit considérablement ses prix de tresnport. L'ermeteur françois n été averti que, s'il abaisseit ses prix lui euest, la Compagnie italienne les nbaisserait encore plus, qu'nu besoin elin transporterait pour rien voyageurs et marchandises.

» Et elle peat le faire; subventionnée par in gouvernement italien, elln n'e pes besoin dn recettes pour couvrir ses frais! Et voilà comment les Italiens s'efforcent dn tuer dans un pays français une nntreprise française!..... »

Décidément, si l'on ne s'en émeut pas, en haut lieu, in Tunisin dnvinndra peu à peu nne colonie italinnnn administrée par des fonctionnaires français. Est-ce pour ce résultat que, depuis vingt-quatre ans, nous feisons tant de sacrifices en hommes et en ergent, dans le régence?

Qu'en pense M. Pichon, résident de France à Tunis?

Les pêcheurs bretons n'iront pas en Tunisie

On n'a pas oublié qu'nn 1903, dnraut le misère qui désolait le Bretagne par suite des meuvaises campagnes de pêche, on avait songé à fixer sur le littoral dn l'Algérin et dn le Tunisin lee marins bretons qui consentiraient à s'expatrier et à tenter fortune sous le ciel d'Afriqun.

Une propagande nctive fut entreprise à Concarneau, à Camaret et à Saint-Brieuc. Le gouvernement envoyn même une délégstiou de pêcheurs en Tunisie pour étudier sur place le question.

Tous ces efforts ont été vains. Rentrés chez eux, les délégués bretons ont refuss de quitter leur pays d'Armor pour venir lutter sur les rivages efricains nveo les pêcheurs italiens, siciliens et maltais.

Encore un beau projet à l'eau.

GRANDS PROJETS

La *Gazette de Zurich* annouce que les cantons orientaux viennent dn faire nne démerchn collective à Berne en faveur du percement du Splügen.

La *Zuricher Post* et d'autres jouraaux de la Suisse orientale annoncent que leur région fera une oppositioa énergique à tonto subvention fédérale en feveur de la Faucille evant le percement du Splügen.

La *Zuricher Post* publis nn projet de canalisetion de Botterdam nu lnc de Constance permettant le passage de nevires de 8 000 tonnes, einsi qu'un eutre projnt de cnnelisetion relient le lac de Côme au Po.

De son côté, l'ingénieur Batticaz n établi in projet d'nn canal destiné à réunir in lac des Quatre-Cantons eu lac de Zug nt à le rivièrn de Reuss.

UNE VILLE DÉTRUITE

PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE

Le vice-consul des Etats-Unis à Manngua, capitole du Niceregua, n télégraphié hier qu'un violent tremblement de terre a été ressenti nu Nicaragua.

On a annoncé qua le volcan San Diego est en éruption, et que la ville de Masaya a été détruite.

La ville de Masaya est un chef-lieu de département du Nicaragua. C'est une ville indienne, foyer de in petite industrie indigène, qui compte 14 000 habitants.

Les quelques nouvelles reçues juequ'ici au sujet du désastre causé à Masaya par l'éruption du volcan San Diego, montrent que ce désastre est encore plus grand qu'on ne l'nvait tout d'nbord annoncé; on déclare maintenant que des milliers d'bnbitants auraient été ensevelis vivants sous les ruines de la ville; un grand nombre nuraient été brûlés vifs par la lave, projetée hors du cratère du volcan.

—o—

D'autre part, le président Zelaya a télégraphié, assure-t-on, que le tremblement de terre de Masaya e été faible. Personne n'a été tué, quelques constructions seulement se sont écroulées.

LE MARCHÉ DU CAOUTCHOUC

Le mouvement ascensionnel du merché français est presque methématiquement identique à la marcha suivin par celui d'Anvers pendent les premières années de sa fondellon. Perti de 21 000 kilos en 1891, ce dernier marché arrivelt en effet, in sixièmn année, eu chiffre dn 1 115 875 kdos; or, lo merché de Bordeaux qui, en 1898, année de sa créallon, en recevait 50 000, n nttelnt, sa 1903, le chiffre sensiblement équivalent de 1 115 000. Si l'on totalise, d'autre part, les importations effectuées sur le marché dn Bordeaux pendant ces six premières enaées, on arrive eu chiffro dn 2 492 901 kilos, alors que le chiffro total des importations parvenuns sur ceini d'Anvers pendnnt in même période de début n'avait été que dn 2 172 696.

CAPTATION D'HÉRITAGE

Un gros procès de captallon d'héritage se plnide eujourd'hni devant le 1re Chambre supplémentairo du tribunal de la Seine. Il est introdnit par les héritiers nnturels d'une demoiselin Ronfinte contre M. Roger Troussel, fils de l'ancien notaire parsien et chef dn cabinet de M. Etienne, ministre dn in Gnerre.

L'héritage sn litige est ds 5 millions.

Les héritiers prétendent qun M. Troussel père d'abord, puis ensuite son fils, se sont livrés à nn ensemble de manœuvres qui eviient pour but nt ont eu commn résultat dn s'emparer complètement de le fortnnn de Mlle Ronflette et de lui faire faire nn testament dont M. Troussel père, d'après le demandeur, lni eurait romis un modèle; entre entres faits articulés, ils nffront ds prouver que M. Troussel pèrn nurait simulé un profond amonr pour Mlle Ronflette, bien qu'elle fût complètement illettrée, et aurait pris l'attitudn d'nn scupirant; ils offrent nncoro ds prouver qun M. Troussel père a fait vendre les immeubles de Mlle Ronflette, s'est feit nommé administrateur dn sa fortnnn; qu'il l'nvait presque séquestrée, qu'il avait favorisé in penchent de cette femme pour la boisson, en lui feisant porter chaque jour cinq litres de vin et du rhum; que M. Roger Troussel, s'associnnt à l'entreprise de son père, l'appeleit ma tante, hien qu'il n'eut avec elin ancun lien dn parenté.

Qu'en appelent einsi Mlle Ronflette, il cherchait à le fletter. C'est einsi qu'il obtint d'elin de payer pour lui les 125 000 francs qu'il fut condamné à verser à Mlle Férlel pour rupture de promesses de merlage;

Que dans l'entourage de M. Roger Troussel, on disait couramment que » si la tante Ronflette était morte, on pourrait faire ceci, nn pourrait faire cele » ;

Que Mlln Ronflette était privée de domestique;

Qu'elle se pleignait de ne voir personne; que lorsqu'elle fût victime par suite de manque de soins d'une chnte dans l'escalier et transportée dans una propriété des Ardnnnes, M. Roger Tronssel cherchn encore à l'isoler et s'installn anprès de son lit pendant les dix jours qui procédèrent son décès;

Quo, pour dissimuler le transfert dn corps à Paris, il fit mettre le cercueil dans un tombereau;

Que lorsque le corps de Mlle Ronflette était à l'église dn Notre-Damn des Champs, M. Roger Tronssel raeontait eux personnes qui demandaient des nonvelles de cette fommn : « Elln ne vn pas pins mal » ;

Qu'ainsi le décès de Mlla Ronflette fut caché longtemps à ses hérillers naturels.

A ces accusations, Me Roger Tronssel oppose les dénégations les pius absolues.

Nous ferons connaître le décision dn tribunal.

Les « Causeries du Dimanche »

On lit dans le *Polybiblion* (décembre 1905) :

La Maison de la Bonne Presse fait paraitre en volume ses *Causeries du dimanche*. Tout le monda roligieux en connait eujourd'hui le grand succès. Dans ce récent volume sont traitées evec beencoup d'intérêt les questions suiventes :

La Très Sainte Trinité. — Les merveilles dn signe de la croix. — Le Saint-Esprit dans l'Eglisn. — Les dons dn Saint-Esprit. — Le vrai chrétien. — Les vestiges dn grand mystère. — L'Evnngiln selon seint Jean. — La déesse Nature. — Astropos du radium. — Le systeme des nébuleuses et la roligirn. — Le procès de Galilén. — Les jours de la création. — Les générotions spontanées. — L'entiquité de l'homme et l'histoire. — L'nntiquité de l'homme et le géologie. — L'antiqnité de l'homme et l'âge de pierre. — Tous les peuples croient à l'immortalité de l'âme. — Le socialisme, etc.

Minn précieusn pour tous ceux qui veulent s'instruire ds le religion nu en instruire lss nutres dnns les patronages, les cercles d'étndes, les catéchismes de persévérance. Le tout illustré d'une manièrn fort agréeblin et d'un bon mnrché invreiceemblahle.

CAUSERIES DU DIMANCHE

Exposé populaire de la religion

4 pages in-8° illustrées. Abonnement d'un en : Frooce et nnion postale : 3 francs. Le numéro, 0 fr. 05. Cet abonnement est servi à raison de deux numéros tous les quinze jours seulemeut.

TARIF PAR QUANTITÉS

(Les nnméros essortis déjà parus eont toujours actnrés 0 fr. 05 sang remiae.)

Par paquet indivisibln de la même *Causerie :*

Un paquet de 20 exemplaires : 0 fr. 25 ; port, 0 fr. 10.

Un paquet de 50 exemplaires : 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 25.

Un pnquet de 100 exemplaires : 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 50.

An-dessus dn 50 exemplaires, on e avnntage à prondre le *cent*, car à partir de 100, l'exemplaire est laissé à un demi-centime.

Bien indiqunr le numéro dn in *Causerie* qu'on désire. Nons envoyons sur demande in catalogue spécial des *Causeries* publiées jusqu'à ee jour.

Ponr les gros envois, il est pins avantageux d'employer les colis postaux. Un colis de 3 kilos contient 600 *Causeries* ; de 5 kilos, 1 000 *Causeries* ; de 10 kilos, 2 000 *Causeries*.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 5 janvier.

CEREALES

	AVOINES		SEIGLES		BLÉS		FARINES	
	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.
Courant.....	18,90	18,90	16,15	16,15	23,40	23,25	30,75	30,70
Prochain....	19...	18,90	16,25	16,25	23,60	23,60	31...	30,85
Mars-avril...	19,05	19,15	16,35	16,25	23,85	23,85	31,35	31,35
4 de mars...	19,15	19,20	16,50	16,50	24,20	24,20	31,60	31,65
4 de mai....	19,15	19,15	16,75	16,75	24,15	24,15	31,75	31,75
Tendance....	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Quantités vdlle..			250		750		2 400	
— jour...			250		4 000		8 150	

Farines de consommation : 49-52.50 ; 1re marques : 52.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILES DE LIN		HUILES DE COLZA		ALCOOLS		SUCRES	
	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.
Courant.....	45,50	45,50	56,50	56,50	38,25	38...	24,25	24,15
Prochain....	45,75	46...	57...	57...	38,25	38...	24,37	24,37
Mars-avril...	46,25	46,50	57,25	57,25	38,25	38,50	.....	.....
4 de mai....	47,75	48...	58...	58...	38,75	38,50	25,62	25,50
4 derniers...	.....	.....	.....	.....	37...	38...	.....	.....
4 de mars...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25,12	25...
3 d'octobre...	.....	.....	.....	.....	36...	36,50	.....	.....
4 d'octobre...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Roux.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30,50	30...
Raffinés.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57...	57...
Tendance....	calme	calme	calme